

A propos...

De la Banque Solidaire de l'Équipement

Après un lancement en 2012 à Paris, la Banque Solidaire de l'Équipement d'Emmaüs Défi est arrivée à Lyon ! Depuis mai 2016, un appartement témoin a été ouvert au sein de la Communauté Emmaüs de Lyon, dans les locaux de Vénissieux. Ce service permet à des ménages accédant à leur premier logement d'acheter, pour des prix très modiques, du matériel neuf de première nécessité.

Plus d'info : <http://emmaus-defi.org/bse/>



BANQUE SOLIDAIRE
DE L'ÉQUIPEMENT
PORTÉE PAR EMMAÛS DÉFI

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

- Les « 17-19h » de la MRIE, dans les locaux de la MRIE, 14 rue Passet, Lyon

Un temps d'échange ouvert à tous pour prendre connaissance des études menées par la MRIE et débattre ensemble. Prochaines dates :

Mardi 9 mai 2017 : Accompagner les plus éloignés du logement

Mardi 4 juillet 2017 : Eclairages sur les territoires périurbains et ruraux fortement impactés par la pauvreté
Entrée libre et gratuite (sans inscription préalable)

Pour toute question : mrie@mrie.org

- **Samedi 13 mai 2017 à Grenoble**
Premières Assises de la Dignité
2017-2022 - Quelle avenir pour les précaires?

- **13-14-15 juin 2017 à Nîmes**
31^{èmes} journées nationales de formations
« De l'intervention au domicile à l'accompagnement de « l'Être chez soi » ? »

Renseignements et inscriptions : mais@mais.asso.fr

Pour plus de manifestations : www.mrie.org

DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES QUI NOUS ONT PLU

- Les Apprentis d'Auteuil dévoilent leur livre blanc *Prendre le parti des jeunes—petit bouquin d'utilité publique*, Editions de l'Atelier, 2016

- David Grand, *L'hébergement social des SDF - Ethnographie de l'expérience vécue des hébergés*, Editions L'Harmattan, 2017

Pour plus d'infos : www.mrie.org

Travaux en cours

L'engagement des jeunes

La MRIE débute une étude sur l'engagement des jeunes en difficulté dans les dispositifs déjà existants (service civique, mobilité internationale, chantiers jeunes, ...), mais surtout au-delà, pour comprendre, auprès des jeunes, dans quoi et comment ils s'engagent en fonction de la situation dans laquelle ils sont.

Concrètement, l'étude veut saisir une pluralité de formes d'engagement et en déterminer les motivations et incidences dans le parcours des jeunes rencontrés. Cela revient à se questionner sur ce qui les motive à effectuer une telle mise en gage, à prendre un tel risque. Cela consiste aussi à se demander quelle part d'eux-mêmes ils engagent (la totalité de leur être ou leur statut social, etc.), les coûts, bénéfiques et promesses vécus et attendus de cette mise en gage, le pari qu'ils font en terme d'investissement et auprès de qui ils sont prêts à le faire.

Référent : elodie.jouve@mrie.org

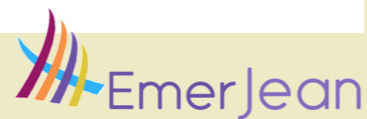
Evaluation des Emplois d'Avenir

Engagée dans le dispositif des Emplois d'Avenir, la ville de Villeurbanne effectue une évaluation des effets du dispositif afin d'analyser le positionnement de la collectivité. Elle porte tant sur ses effets pour les bénéficiaires que pour la mairie.

La MRIE accompagne cette évaluation sur les volets qualitatifs et quantitatifs par la conduite d'entretiens auprès de jeunes en Emplois d'Avenir et par un appui méthodologique et réflexif sur la mise en place d'un questionnaire auprès de l'ensemble des jeunes concernés.

Référent : annaig.abjean@mrie.org et elodie.jouve@mrie.org

Infos MRIE



Paul Bruyelles qui était salarié de la MRIE dans le cadre de la candidature « Territoire Zéro Chômeur » à Villeurbanne a quitté la MRIE car l'entreprise EmerJean a été créée. Il en est devenu le directeur. Nous souhaitons plein de bonnes choses à Paul ainsi qu'à EmerJean !

Des mots pour...

... « arrêter de mettre les jeunes dans des cases »

Le 22 mars 2017, la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports se sont vu remettre le rapport Dulin-Vérot intitulé « Arrêtons de les mettre dans des cases ! Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse ».

Voici quelques éléments qui ont retenu notre attention, et que nous vous partageons :

- D'abord un constat :

« Ainsi nous avons tout d'abord constaté, outre les difficultés particulières que rencontrent certains jeunes en rupture ou isolés pour accomplir leurs formalités administratives, le manque d'information général des jeunes sur leurs droits et les interlocuteurs qui existent pourtant pour les aider. [...] Cette méconnaissance peut alimenter une perception négative des administrations, et une relation parfois conflictuelle. Elle est aggravée par la multiplication des acteurs de terrain et leur coordination problématique, ce qui fait que c'est en général après un temps d'errance, par hasard et très souvent sur la recommandation d'un ami, qu'un jeune en rupture finit par prendre contact avec une institution qui l'aidera à « raccrocher. »

- Ensuite une attention particulière aux jeunes les plus en galère :

« [...] l'absence d'un réseau aidant d'adultes constitue un facteur de discrimination majeur dans l'accès aux droits, alors que notre système social repose essentiellement sur la solidarité familiale. Nous avons donc voulu porter un regard particulier et attentionné, et concentrer nos propositions, sur les jeunes les plus isolés. Il s'agit d'abord des jeunes « ni en emploi, ni en formation » (« NEET ») qui représentent 17 % des jeunes de 15 à 29 ans ; ensuite d'un public plus ciblé, les jeunes qui sortent de la protection de l'enfance et des dispositifs de la protection judiciaire de la jeunesse : ils sont fortement soutenus financièrement et affectivement par les pouvoirs publics tant qu'ils sont mineurs puis subissent une brutale rupture de prise en charge. »

- Enfin des propositions pour agir contre les cases :

« Les jeunes passent d'un statut à l'autre, d'un dispositif à un autre, d'une « case administrative » à une autre – statuts qui les protègent, mais aussi les enferment, créent des ruptures de prise en charge, et font de la jeunesse un parcours d'obstacles. Ce n'est en effet pas aux jeunes de s'adapter aux dispositifs mais bien à l'ensemble des institutions de les accompagner dans leurs projets. Il faut en finir avec une forme de bizutage social, voire de maltraitance institutionnelle, que connaissent certains jeunes et qui mine la confiance dans notre système de solidarité intergénérationnelle. »

La MRIE a, à plusieurs reprises, souligné combien la famille et les adultes proches de ces jeunes étaient des vecteurs puissants d'information et plus globalement d'accès aux droits, vecteurs le plus souvent tenus à l'écart, parfois délégitimés mais en tout cas rarement mobilisés. Espérons que le rapport Dulin-Vérot aura plus d'écho.

Annaïg ABJEAN, Directrice de la MRIE

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS

JEUNES DITS « EN ERRANCE » ?
OU JEUNES PRIS DANS UN CUMUL DE
MOBILITÉS PRÉCAIRES

p.2

L'ACTU de la MRIE

Travaux en cours ...

L'engagement des jeunes
Evaluation des Emplois d'Avenir

A propos de... ... la Banque Solidaire de l'Équipement

Infos MRIE

p.4

A la une

« Quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté »

A l'occasion de notre Assemblée générale et de la sortie d'une étude sur le « reste pour vivre » des usagers de 111 Centres communaux d'Action Sociale Rhônalpins, nous avons le plaisir de vous inviter à une table ronde-débat sur la thématique « Quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté? »

Jeudi 4 mai 2017 de 16h30 à 19h
A la Maison Lyon pour l'emploi
Pour toutes informations et inscriptions : mrie@mrie.org

JEUNES DITS « EN ERRANCE » ?

Ou jeunes pris dans un cumul de mobilités précaires

En 2015, la MRIE conduit une étude en partenariat avec la DRDJSCS dont l'intérêt se porte ici sur les jeunes dits « en errance » sans considérer cette dénomination comme inamovible ni au plus près des situations réellement vécues. C'est d'ailleurs là que se situe la demande. Ces jeunes dits « en errance », le sont-ils vraiment, et si oui, qu'est-ce qui est entendu derrière ce terme ? La demande initiale nous invite donc à explorer les situations vécues par les jeunes concernés, si possible avec eux, et en tirer des pistes de réflexion, voire de travail pour approcher le plus justement ce qu'ils expérimentent.

Pour répondre aux objectifs de l'étude, nous avons procédé par entretiens semi-directifs auprès des professionnels et par entretiens de type biographique auprès des jeunes. Nous avons fait le choix de travailler dans 5 départements pour saisir la pluralité des situations et des territoires.

Si la notion d'errance semble impropre pour qualifier l'expérience des enquêtés, c'est d'abord parce que leur vécu fait plutôt état d'un ensemble de mobilités à coordonner que d'une errance sans objet. Les parcours, si divers soient-ils, sont traversés de part en part par des formes de mobilités : professionnelle, géographique, résidentielle, catégorielle du côté des dispositifs, mobilité induite par certaines prises en charge institutionnelle, etc. Tous sont en quête de formes d'autonomie, souvent empêchées, dans lesquelles l'accès à l'emploi est priorisé. Ultra-mobiles, parfois ultra-mobilisés, mais aussi ultra-précaires, leur rationalité et leurs tentatives pour atteindre leurs objectifs en dépit des obstacles quotidiens témoignent de leur potentiel, peu connu et encore moins reconnu.

UNE PRIORITÉ : SE DÉBROUILLER SEUL, NE PAS DÉPENDRE NI DES AIDES NI DES AUTRES

La plupart des enquêtés cherchent à « se débrouiller seuls ». Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont en lien avec rien ni personne ou que personne ne les a jamais aidés. Mais ces aides sont parcellaires, précaires, au coup par coup. En fait, les enquêtés se débrouillent seuls pour mettre en musique les fragments d'aide apportés par la multitude des gens pleins de bonne volonté (et les autres).

« Se débrouiller tout seul » peut être compris sur plusieurs niveaux. Il y a le « se débrouiller seul » sans solliciter le réseau des proches (famille, amis,...). Puis il y a aussi le « se débrouiller seul » qui consiste à refuser, limiter ou repousser le recours aux dispositifs d'aide.

Les ressources privées s'épuisent au fil du temps et des sollicitations. Elles épuisent aussi les jeunes. Quand il n'y a plus d'autre solution, il reste les dispositifs d'aide. Dans les faits, la césure n'est jamais aussi schématique, elle peut même ressembler à une alternance. Mais quand le recours aux dispositifs devient la principale ressource, ce recours sonne comme un échec, un aveu d'impuissance. Il s'agit soit d'un échec ponctuel, quand il est question de solliciter des services sur une demande précise (nourriture, vêtement, aide financière exceptionnelle), soit d'un échec quasi-définitif, quand le jeune concerné est à bout de force. Cela devient alors un recours de survie. C'est ici qu'apparaît une forme d'incompréhension faisant état de logiques contradictoires : pour les jeunes enquêtés, solliciter les dispositifs ne va pas de soi. C'est une matérialisation de leur échec à « se débrouiller seul ».

UNE VOLONTÉ FAROUCHE DE TRAVAILLER, QUI « GUIDE » SOUVENT LA MOBILITÉ

Même quand ils peuvent y prétendre, les enquêtés ne veulent pas forcément être prestataires des minima sociaux. Si le non-recours est en partie dû à une méconnaissance du système, à des difficultés de gestion administratives, il peut aussi relever d'un choix et d'un souci éthique. Des droits jusqu'au droit, les jeunes concernés attachent de l'importance à la cohérence et à la justesse de leurs choix :

« Mais c'est pas du système que je profite, c'est des gens qui travaillent tu vois... C'est ça le problème... C'est compliqué, tu vois ce que je veux dire ? [...] Moi j'ai toujours préféré travailler que demander des aides et en même temps, là, avec tous mes chiens... Pour eux, je vais peut-être le demander. Je serais toute seule, je le demanderais pas. Là j'ai droit à rien. » Anou

En parallèle, cumuler les petits emplois, les formations, les stages est monnaie courante pour ces jeunes qui saisissent tout ce qui est à leur portée. Les petits boulots permettent de tenir, parfois au jour le jour, ils permettent, comme les formations et les stages, de se nourrir d'expériences et de compétences, au risque de s'éparpiller et de ne plus trouver de cohérence dans son CV. Car les jeunes rencontrés ont de grandes difficultés pour accéder à des formations et plus encore à l'emploi. Le travail n'est pas envisagé seulement comme un moyen. Des questions éthiques traversent ce rapport au travail même s'ils occupent le plus souvent des emplois très précaires voire non-déclarés. À travers leurs expériences et leurs aspirations, les jeunes rencontrés témoignent de leur désir de « bien faire » leur travail. Ce souci est d'autant plus prononcé lorsqu'il s'agit d'exercer un emploi utile aux autres et/ou quand ils accèdent à l'emploi via une personne qu'ils estiment.

UNE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE SOUVENT EMPÊCHÉE PAR UN CUMUL D'ÉCHECS QUI ANCRE LA CROYANCE EN SON INCOMPÉTENCE

« Ben moi à l'origine j'ai fait un an d'apprentissage en charpente, deux ans en maçonnerie, j'ai arrêté avant le CAP, un mois avant le CAP, comme un âne... De toute façon j'allais pas l'avoir, c'était sûr. » No Art

Alors que les enquêtés ont eu à déployer un ensemble de compétences qui n'ont jamais eu à être explorées par la plupart de leurs contemporains, ce qui est frappant est leur intime conviction de ne jamais être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux et l'impression de ne l'avoir que rarement été au cours de leur existence. En somme, alors qu'ils ont fait montre d'une grande capacité d'adaptation, les jeunes concernés ont un sentiment d'infériorité et une peur de l'échec (justifiée par leurs expériences antérieures). Les études n'ont pas été terminées, de toute façon nombre d'entre eux estiment qu'ils n'étaient pas « assez intelligents » pour obtenir des diplômes.

Les relations avec les proches sont complexes, bien que toujours présentes, de sorte que les jeunes rencontrés considèrent qu'ils ont « raté » certaines choses, qu'ils doivent réparation et qu'ils sont responsables et parfois coupables de ce qui a dysfonctionné avec leurs proches. Le sentiment d'incompétence, d'inutilité, voire de nullité, ressenti par certains des enquêtés s'éprouve aussi par l'image renvoyée par l'institution scolaire. Être mal-orienté, orienté dans des « voies de garage » participe d'une sorte de mise au ban de l'institution.

CONSÉQUENCE DE CES MOBILITÉS PEU ARTICULÉES : LA VIOLENCE FAITE AUX JEUNES CONCERNÉS

Aussi, c'est une évidence assez peu évoquée mais les jeunes rencontrés ont tous fait part d'un sentiment de peur qui s'est accroché à eux pendant de longues périodes et qui, pour certains, persiste. Ils témoignent de situations qui leur ont causé des peurs brutales quand ils se sentaient mis en péril. Ces violences induisent des peurs pour son intégrité physique qui se greffent à des violences plus sourdes, plus installées.

Ces peurs légitimes ne peuvent être soldées que par des preuves de mise en sécurité, de réassurance, aussi bien dans le domaine matériel que dans la sphère relationnelle. Car les enquêtés sont pris dans une situation paradoxale, presque paralysante : ils ont tout autant peur de mourir, là tout de suite, peut-être demain, que de ne pas réussir à vivre plus tard, de ne pas réussir leur vie.

Ainsi morcelés, ils arrivent malgré tout à maintenir un ensemble qui a du sens. Or, ce maintien peut conduire à l'épuisement s'il s'éternise. La relation qui tient dans la durée offre cette réassurance. La figure du professionnel apparaît ici clairement. C'est le professionnel qui ne « lâche » pas le jeune, quoiqu'il arrive et quelle que soit la mission professionnelle initiale. Celui qui ne lâche pas, c'est celui qui fait tenir, c'est aussi celui qui fait avancer et accompagne vers la sortie de la galère. ■